

G I P A

GARANTIE INDIVIDUELLE DE POUVOIR D'ACHAT

RAPPEL : La GIPA est un dispositif de nature indemnitaire applicable aux trois fonctions publiques. Il est un complément financier différentiel dont le montant couvre exactement l'écart entre l'évolution du traitement et celle de l'inflation.

Ce dispositif prend en compte une période de référence de **4 années** au cours desquelles s'effectue une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) et celle de l'indice des prix à la consommation (hors tabac).

Au terme de la comparaison, si le TIB effectivement perçu a évolué moins vite que l'inflation le versement d'une indemnité brute est automatiquement déclenché.

ÊTES VOUS CONCERNÉ PAR CE DISPOSITIF ?



ALLIANCE propose
à ses adhérents
le calcul automatique
du montant de
l'indemnité liée
au **GIPA** !

**RAPPROCHEZ VOUS DE VOTRE DELEGUÉ
AFIN QU'IL VOUS DONNE LE CALCULATEUR GIPA**



ALLIANCE POLICE NATIONALE
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le Bureau National

Le 28 Octobre 2020